

Rapport de parrainage

Eau potable pour tous

Juillet 2022



Chère marraine, cher parrain,

En raison des répercussions du réchauffement climatique ou des conflits armés, de nombreuses personnes ne disposent pas d'un accès suffisant à l'eau potable. Grâce à votre parrainage, des familles paysannes du village de Trang, au Cambodge, peuvent irriguer leurs champs de riz. Vous offrez également un meilleur accès à l'eau potable, aux latrines et à des dispositifs pour se laver les mains à environ 32 000 personnes réfugié.e.s du camp de Bidibidi, en Ouganda.

Un grand merci pour votre soutien.

Marc Zoss
Chargé de programmes
Asie et Caucase du Sud

Anne-Marie Fuchsluger
Parrainages



EPER
Pain pour
le prochain.

Des droits à la terre et à l'eau pour tous au Cambodge

Les formations et les organes de conciliation permettent aux familles paysannes de revendiquer l'accès à l'eau, à la terre et à d'autres ressources de manière pacifique.

La plupart des agricultrices et des agriculteurs cultivent leurs champs selon le rythme naturel des périodes de pluies et de sécheresses. Mais depuis quelques années, ils ne peuvent plus s'y fier : les sécheresses durent plus longtemps, les moussons sont beaucoup plus violentes, et souvent suivies par des inondations destructrices. Au Cambodge, les changements climatiques se font particulièrement sentir.

Les provinces de Kampong Chhnang et de Pursat sont régulièrement le théâtre de conflits autour de l'accès à l'eau, à la terre et aux zones de pêche. Les riches paysans et les

grands investisseurs privés dérivent de plus en plus l'eau vers leurs propres champs ou revendiquent des terres exploitées par des familles de petits paysans. Ces dernières parviennent à peine à se faire entendre par les autorités locales et sont renvoyées chez elles avec des informations incomplètes.

Être informé-e

L'EPER et son organisation partenaire STAR Kampuchea (SK) poursuivent deux objectifs : d'une part, les autorités locales doivent assumer leur responsabilité vis-à-vis des familles paysannes, entendre leurs préoccupations et les soutenir dans leurs

conflits ou leurs questionnements autour de l'utilisation de l'eau et des terres. D'autre part, les familles paysannes doivent revendiquer leurs droits d'exploitation et pouvoir résoudre les conflits, en trouvant un terrain d'entente conjointement avec les autres parties impliquées. Actuellement, l'EPER est présente dans 48 villages répartis dans 12 communes. Elle soutient ainsi environ 14 600 personnes.

Résolution de conflits

L'EPER favorise la création d'organes de conciliation au niveau des communes, des districts et des provinces afin que les conflits liés aux ressources naturelles soient résolus de manière pacifique. Elle forme des personnes de contact à la résolution de conflits dans les villages. Ces dernières doivent transmettre leurs connaissances sur les droits à l'eau et à la terre aux autres villageois-e-s, aborder leurs problèmes et leurs préoccupations et proposer des solutions aux autorités compétentes. Elles aident également les familles à obtenir un titre foncier ou à faire une demande aux autorités de conciliation. En 2021, 69 litiges sur 104 ont pu être réglés. L'EPER met en place différentes mesures pour améliorer la collaboration entre les autorités et la population des villages. L'objectif est que les familles de petits paysans puissent s'impliquer davantage au niveau local, par exemple à l'occasion de forums publics ou d'assemblées des communes.

Le nouveau canal a été creusé en août 2021.



Exemple de cas

Manque de ressources en eau à Trang

Dans le village de Trang, situé dans la province de Pursat, au sud-ouest du pays, environ 80 % de la population vit de l'agriculture et de l'élevage. Depuis longtemps, les familles de petits paysans vivant à l'est du village se plaignent de ne pas avoir assez d'eau pour leurs rizières. Ils ont prié Ly Veng Teang, le représentant du village, de faire en sorte que leur zone soit aussi approvisionnée par l'eau du canal principal situé en amont. La situation s'est aggravée en juillet 2021, suite à la construction d'une route en gravier à l'est du village. Désormais, c'est la nouvelle route à l'ouest qui est utilisée pour le transport des récoltes, au lieu de l'ancienne route en terre. Les familles de rizicultrices et de riziculteurs ont donc décidé d'allouer une partie des terres à l'est (700 m) pour la construction d'un canal le long de la route en terre.

Identifier les causes des conflits

Différentes personnes du village se sont alors adressées à Koeu Thok, l'interlocuteur de la commune. L'EPER l'avait formé au préalable au droit foncier, à la résolution pacifique de conflits et à l'inscription au registre foncier. Koeu Thok raconte : « J'ai recueilli les informations et j'ai amené le cas devant la commission de résolution des litiges. » Les conseillères et les conseillers communaux se sont rendus sur place et ont discuté avec les parties



Tiv Hat est riziculteur. Il se réjouit de pouvoir désormais pomper l'eau pour irriguer ses champs.

impliquées. Ils ont constaté que l'accaparement illégal des terres était dû au fait que plusieurs familles de rizicultrices et de riziculteurs avaient besoin d'un canal le long de l'ancienne route en terre pour irriguer leurs champs.

Un nouveau canal

Koeu Thok a rencontré les conseillères et les conseillers communaux, le représentant et les habitant-e-s du village. Après plusieurs séances, les parties ont décidé de transformer un bout des parcelles situées le long de la route en terre en canal.

La commune et la province de Pursat ont mandaté des ouvriers pour construire un canal d'un kilomètre de long et de six mètres de large à cet endroit. Aujourd'hui, les villageois-e-s sont très satisfaits du nouveau canal, qui irrigue toutes les rizières situées à l'est du village en période de mousson, soit 30 hectares. Tiv Hath, 55 ans, raconte : « Je possède moi-même des terres près de l'ancienne route. Comme il n'y a pas de source d'eau pour mes champs dans cette zone, je suis très reconnaissant de pouvoir les irriguer grâce au nouveau canal. »

En 2021, grâce à votre soutien

400 000 femmes, hommes et enfants ont un meilleur accès à l'eau
et parmi eux **52 000** bénéficient également d'eau potable.

Merci de tout cœur.



Eau potable pour les réfugié-e-s du Soudan du Sud

Environ 230 000 réfugié.e.s du Soudan du Sud vivent actuellement dans le camp de Bidibidi, en Ouganda, dans des conditions extrêmement difficiles. Depuis quelques années déjà, l'EPER y améliore l'infrastructure sanitaire et l'accès à l'eau potable. Ce projet bénéficie à environ 32 000 personnes, dont 21 000 réfugié-e-s du Soudan du Sud vivant dans le camp et 11 000 autochtones des villages environnants. L'année passée, deux nouveaux systèmes solaires d'approvisionnement en eau ont été installés et les conduites d'eau existantes ont été prolongées. Les membres de la commune avoisinante ont également construit 105 nouvelles latrines et 171 dispositifs pour se laver les mains, notamment dans quatre écoles. Des comités spécialement formés à cette intention sont responsables de l'entretien de ces infrastructures.

Grâce à l'extension des conduites en eau, davantage de personnes ont accès à l'eau potable.

Pays où se déroulent les projets



Parrainage Eau potable pour tous

L'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires est un droit humain. Pourtant, près de deux millions de personnes meurent chaque année, parce qu'elles n'ont pas accès à de l'eau potable. Avec ce parrainage, vous soutenez la construction de puits, de citernes, l'installation de conduites ou de latrines et aidez les personnes à faire valoir leur droit à l'eau.



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70
parrainages@eper.ch
eper.ch
IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5

